L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 8 AVRIL 1884.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lss., 7 avril 1884.

Le bas Mississippi baissera lentement, excepté à Helena et à Memphis, où il restera à peu près stationnaire. Le haut Missouri montera lentement aux stations au dessous de Leavenworth et baissera aux stations au-dessus de Leavenworth.

M. HERMAN,
Observer Signal Corps U. S. A.

Nouvelle-Orléans, 8 avril—Température—Temps un peu plus frais et partiellement couvert, averses éparses, vents passant au nord-ouest, baromètre plus haut.

Température du 7 avril 1884
Thermomètre de U. DUHAMEL, Opticien.
Rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	53	11
Midi	72	22
3 P. M.	81	27
6 P. M.	70	21

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	58	Louisville, Ky	59
Augusta, Ga	72	Memphis, Tenn	50
Cartersena, Tex	—	Mobile, Ala	70
Cairo, Ill	52	Montgomery, Ala	70
Chattanooga, Tenn	66	Nashville, Tenn	62
Cincinnati, O	59	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	42	Omaha, Neb	34
Dubuque, Iowa	40	Pittsburgh, Pa	55
Galveston, Texas	72	Savannah, Ga	72
Indianola	78	Shreveport, La	70
Keokuk, Iowa	45	St-Louis, Mo	45
Key West, Fla	74	St-Paul, Minn	33
La Crosse, Wis	35	Vicksburg, Miss	72
Leavenworth, Kas	49	Yankton, D. T	28

Hauteur des eaux au dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	9.03	Nashville, Tenn	10.11
Cairo, Ill	43.04	New Orleans*	0.08
Cincinnati, O	31.06	Omaha, Neb	16.10
Davenport, Ia	11.02	Pittsburgh, Pa*	8.02
Keokuk, Iowa	14.01	Shreveport, La	17.09
La Crosse, Wis	7.07	St-Louis, Mo	26.11
Leavenworth, K	17.08	St-Paul, Minn	9.05
Louisville, Ky	11.02	Vicksburg, Miss	46.06
Memphis, Tenn	33.11	Yankton	17.00

(*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1882 1874

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 130 personnes, dont 21 de phthisie pulmonaire, 12 de la petite vérole, 12 de la pneumonie, 3 (petits enfants) du convulsions, 6 de la rougeole, 6 de la maladie de Bright chronique, 7 d'affections du cœur, 6 vieillards de débilité, 2 de vieillesse, 5 de bronchite aiglie.

Ages.—Au-dessous d'un an, 20; de 1 à 2 ans, 8; de 2 à 5 ans, 4; de 5 à 10 ans, 5; de 10 à 15 ans, 0; de 15 à 20 ans, 7; de 20 à 30 ans, 8; de 30 à 40 ans, 8; de 40 à 50 ans, 17; de 50 à 60 ans, 14; de 60 à 70 ans, 12; de 70 à 80 ans, 7; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au-dessus de 100 ans 0.

Nationalité—Anglais, 2; Français, 3; Allemands, 8; Irlandais, 12; Italiens, 2; Louisianais, 74; Russe, 1; Américains (autres que Louisianais), 23; non classé, 1; Espagnols, 1; Ecossais, 1; Autrichien, 1.

Il est mort 92 personnes du sexe masculin et 56 du sexe féminin.

Il y a eu 15 décès à l'hôpital de charité, 5 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 2 à l'infirmerie de l'asile St-Vincent des petits enfants, 0 à l'Hôtel Dieu, 4 l'Infirmerie Touro, 3 à une d'autres institution publiques.

Les coroners ont délivré 25 certificats de décès.

Il y a eu 1 meurtre.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an], dans la semaine, 28.88; blanc, 23.72; couleur, 44.92.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Interprète au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Geo W L Kruager à Mlle Emily Walthers.
Ely Marton à Mlle Louise A Duval.
Paul Delaney à Mlle Louise Burns.
Jas L André à Mlle Blanche Arceneaux.
Geo Ballard à Veuve Anna Hughes.
Louis Willem à Mme Mary Frank.
Antonine Gagliano à Mlle Vincenza Gennusa.
Mary Green à Mlle Emma Peterp.

Naissances.

Mme Wm Rocke, une fille, 29 jan.
Mme Louis A Kurp, une fille, 15 mars.
Mme Paul Nabarre, une fille, 12 fév.
Mme M R Newhauser, une fille, 20 mars.
Mme Jacob Ipser, une fille, 2 mars.
Mme J P Kain, un garçon, 1 fév.
Mme Jas Richardson, un garçon, 2 mars.
Mme Valentine Dupuis, une fille, 3 mars.
Mme C McCarron, un garçon, 29 mars.
Mme Ferdinand Hoppe, un garçon, 23 fév.
Mme Sol J. Meyer, un garçon, 29 mars.

Décès.

Leonard Falcher, 70 ans, 93 rue Laurel.
Terence Wolfe, 74 ans, rue Milan, près St Charles.
Mme Elvira Prados 26 ans, 235 rue Kerlerec.
Stephen J Christian, 15 ans, 253 rue Johnson côté Nord.
Mme B Berkett, 35 ans, Infirmerie Touro.
Thomas Rogers, 7 ans, coin des rues Valence et Perrier.
Clement Cowden, 55 ans, 34 rue Franklin côté Nord.
Joseph Nelson, 38 ans, coin des rues Espagne et Prieur.
Mme Veuve Catherine Burns, 45 ans, rue State, près Carondelet.
Mme Veuve Anna M Welck, 70 ans, 893 rue Tchoupitoulas.
Katie Pieterino, 3 mois, 354 rue Première.
Joseph McFarland, 24 ans, 339 rue Carondelet.
Joseph Sauer, 6 jours et demi, 678 rue Royale.
Mlle Agnes Marshall, 19 ans, 138 rue Julie (Oneida M) LeBon 4 ans, coin Chemin du Bayou et Claiborne.
George Chittenden 19 ans, 467 rue St-André.
James Stewart, 40 ans, 52 rue Liberton côté Nord.
Frank Holmes 8 jours, 287 rue Dryades.
Mme Veuve John Deeres, 68 ans, 55 rue Galvaude.
Mme Pauline Horner, 82 ans, 88 rue Paradide.
Richard Phoenix, 5 mois, 99 rue Tchoupitoulas.
Martha B Cooper, 19 mois, 510 rue Melpomène.
George T Fell, 24 ans, coin des rues Urquhart et Union.
William Schneurmann, 10 ans, 541 rue Claiborne côté Nord.
James Henry, 65 ans, 100 rue Franklin côté Sud.
Elina Laferrandrie, 18 mois, 140 rue Columbus.
Mme Veuve Alice O'Neill, 48 ans, 96 rue Girod.
Catherine Chaliot, 4 ans, 153 rue Galvez côté Nord.
Maggie Toole, 12 ans, Alger.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

E L Lathrop, has de la côte; W Chapin Cleveland; D B Alexander, Brookville, Fort; H M Frank, has de la côte; J D Mayer, Mississippi City; Mlle Lula McLean, Stonewall, Miss; Mme Lemman, ville, Rabt G Kyle, Sugar Land, Texas; J B Hassett, ville, Jas C Stanley Rock Point, Lne; John H Nattin, Collins; Louis Gualley, Philadelphie; B Mayer et femme, Charles Arlin, Texas; A Lovett, Louisiane; Chas H Nichols et femme, Wisconsin; J M Slack, Texas; A C Mitchell, Shreveport, Lne; E G Leatherage, Fayett; Wm Lockard, Livingston, Ala; J Fletcher, Arkansas qu'elle Bradley et femme, Chicago; W H Jacovy et femme, May Zoeliner; J H Williams, J J Williams, Mississippi; T Embey Jr, Cincinnati.

Cour Suprême.—Les cinq juges de ce tribunal ont siégé hier.

De nouvelles auditions de causes ont été refusées dans les procès ci-après intitulés: Mallere contre Hart, Aymar contre Bourgeois, Calhoun contre McKnight, Bouny contre Lopez, Smyth contre Hass, Lane contre Cameron, Desmarest contre Bierne, l'Etat contre Bienvenu, Brown contre Harelson, Dickson contre Dickson, succession Touzane Zuberbier et Behan contre Robin.

Arrêts prononcés par l'honorable Bermudez, juge en chef:

Hanck contre Nicholson & Cie—Procès en dommages de $25,000 institué contre les défendeurs, propriétaires du journal "N. O Picayune," pour libelle. Devant le tribunal de première instance, les défendeurs avaient obtenu gain de cause. Jugement confirmé.

La Compagnie du chemin de fer Mississippi et Terre-aux-Bœufs contre E. H. Wootan.—Procès d'expropriation. La défendeur prétendait que la charte de la compagnie était muette à l'endroit du privilège d'expropriation. Le décrêt du tribunal inférieur a été amendé de façon à garder au défendeur le privilège de réclamer des dommages, mais confirmé quant au droit de passage de la compagnie.

Même amendement et même confirmation dans le procès de la même compagnie contre Bonzano.

Elizabeth Noble contre Flower, exécuteur. La demanderesse en a appelé d'un jugement de non-lieu de la cour inférieure. Jugement infirmé.

Léopold Lacomb et autres contre Richard Milliken et autres.—Les demandeurs, liquidateurs de l'ancienne Bandque "Mechanic's & Traders," actionnent pour recouvrer $150,000 des défendeurs Les plaignants liquidant les affaires de ladite banque, qui a *forfait* à sa charte, demandent le remboursement de la somme des défendeurs, directeurs de la corporation. L'action s'étaye des clauses 300me et 301me des statuts révisés. Les exceptions inscrites à la cour de première instance ont été maintenues, et la prière des demandeurs mise hors de cour. Les Commissaires en appellent de ce jugement.

La cour suprême a statué ainsi:

"Les demandeurs n'ont aucun droit au motif d'action pour imputer responsabilité aux défendeurs, et le jugement du tribunal inférieur est confirmé."

Arrêts prononcés par l'organe du juge Poché:

Colomb et Gondolfd contre John McQuaid. Le jugement de la cour de première instance en faveur des demandeurs a été confirmé, et le défendeur condamné aux dépens de l'appel.

Succession de Eliza P. Macian, Octave Anfoux, T. Anfoux et Delphine Imbert, intervent. Jugement confirmé.

Succession de Alcide St. Hubert jugement confirmé.

Arrêts rendus par l'organe du juge Todd:

Succession de Kate Townsend. Motion de refuser l'appel, repoussée.

Joe R. Macheca contre Hardy St Martin et autres, procès en dommages. Jugement confirmé.

D. Hughes & Cie vs Frechonz et autres, procès pour violation du bail d'affermage des marchés. Pétition des plaignants mise hors de cour.

L'Etat ex rel. Emile Ganche contre le Bureau des Assesseurs. Assessement du Bâtiment Mossacque réduit de $200,000 à $150,000.

Joe Cedifer contre Jos Schwartz; jugement de la cour inférieure confirmé;

W. et H. Stackhouse contre James E. Zonta; jugement infirmé, et rendu en faveur du défendeur.

Cour criminelle—A la section A.—Les jurés du mois d'avril ont été assermentés hier; le juge Roman a consacré la journée à interroger tous ceux qui avaient été cités. Il a bien voulu dispenser du service ceux qui présentaient des raisons d'excuses valables.

Section B—juge Baker.

Pas d'audience. Les nouveaux jurés sont convoqués pour jeudi prochain, 10 heures.

Cour civile de district — Hier ont été ouvertes les successions de Thomas W. Shepard, Charles A. Meyer et Adolphe Meyer.

A. C. Cage sollicite un *mandamus* contre Louis Arnauld, annotateur des aliénations, pour l'annulation d'une hypothèque pesant sur un immeuble.

Lucie G Malone actionne Pierce & Rice pour une somme de $1000.

James Regan demande un mandat d'arrêter contre Denis, Mattingly & Cie.

H. Dudly Colemau demande une saisie provisoire des biens de T. B. Stamps.

Cour du recorder Davey.—Cora Anderson a été condamnée à $5 d'amende ou à 10 jours d'emprisonnement pour actes de violence. Les hommes John Downes, John Glynn et Jerry Kane ont été mis hors de prison; diverses accusations pèsent sur eux et leur comparution devant cette cour a été fixée à une date très prochaine.

Affaires municipales.—Le Comité de l'Ordre public s'est réuni hier, et présentera un rapport relatif à ses derniers travaux.

Cinq décès causés, la semaine dernière, par la variole, ont été accusés au Maire, et tous des décès de personnes de la race noire.

Le Commissaire des travaux pubics a signalé à l'attention de M. Walker, président de la compagnie du chemin de fer "City" le mauvais état de la rue Esplanade et requiert de lui, sans délai, les réparations qui y font besoin.

La compagnie des chars des rues Royale et St Charles a été mise en demeure de réparer sa voie rue Royale, à l'intersection de la rue Bienville. Le pont de traverse qui s'y trouve déplacé met en danger les véhicules.

Il faudra 10 ou 12 jours au Commissaire des Améliorations publics pour achever les travaux de consolidation à la levée de Carrollton.

Le Trésorier a soumis au comité de finances son exposé hebdomadaire des recettes et des dépenses de l'Administration durant la dernière huitaine, exposé dont voici les chiffres: recettes sous forme de taxes, $16,557 49; dépenses, $27,564-34; reliquat dans les coffres de la ville, $78,847 12.

Les soumissions pour le pavage des trottoirs bordant le marché français aux légumes, ont été reçues hier par le juge Théodule Buisson; elles sont, l'une de $3250 par C. W. Ward; l'autre, de $2900 par D. Hughes.

Prise de l'habit religieux.—Une cérémonie dont le caractère est toujours imposant a eu lieu hier matin au Couvent de la Mérci. Plusieurs jeunes filles dont le noviciat était terminé ont fait leur dernière profession de foi et ont été admises dans la communauté. Le saint sacrifice de la messe a été célébré, le Rév. Père McGeough y officiant; et, en discours de circonstance, prononcé par le Rév. Père O'Shea.

Les nouvelles filles du Christ sont: Mlle Teresa Martyn, de Melbourne, Australie; Mlle Borgia Walsh, de Houston, Texas; Miles Marie et Elizabeth Mangrigg, d'Appalachicola, Floride; Miles Mercedes et Ursule Annunziata Folgarino, de Trente, Italie; Mlle E. Anderson, de la Nouvelle-Orléans; Mlle M. Clément, de Rapides, Lne.

Assemblée populaire—En réponse à une invitation du gouverneur S. B. Penn, un très grand nombre de personnes s'étaient rendues rue du Canal, hier soir, à sept heures.

Sur une estrade érigée devant la bâtisse occupée par la Société Philharmonique Liederfatel, M. Penn a harangué le peuple.

Il a dit tout d'abord qu'il était trop connu de la population de la Nouvelle-Orléans pour avoir besoin de se présenter à elle sous le cérémonial d'usage. Il a parlé longuement, et s'est annoncé comme candidat aux fonctions de maire de la ville aux prochaines élections. Si les suffrages de ses concitoyens l'élevaient à la haute position à laquelle il aspire, il serait heureux avant tout de la bonne administration des affaires du gouvernement.

M. Penn, en terminant, a annoncé sa présence à une assemblée ce soir, des électeurs du deuxième ward. Il invite le major Behan et M. Guillotte à s'y trouver, afin d'y engager une discussion qui mette à même le public de décider lequel des trois candidats comprendrait le mieux son mandat et défendrait avec le plus de zèle les intérêts de la communauté entière.

Le Southern Mutual Benevolent Association—3me anniversaire.—Nous venons d'assister à une très jolie fête, donnée par une société bien jeune encore, car elle ne date que de trois ans—la *Southern Mutual Benevolent Association*. Mais bien que jeune pour ainsi dire, elle a fait de très rapides progrès, et elle compte déjà 260 membres.

C'est au Masonic Hall, rue St-Charles, qu'elle a célébré, par un magnifique banquet, son troisième anniversaire. Il ne faut pas en conclure qu'elle appartaienne au quartier d'outre-Canal, elle est presque, tout entière, composée de jeunes gens habitant le troisième et le deuxième districts, et elle a établi son lieu de réunion à la salle des New Lusitanos, coin Grands Hommes et Champs Elysées.

De bonne heure, toute cette vaillante jeunesse avait répondu à l'appel, et ayant en tête le magnifique orchestre du régiment stationné aux casernes du troisième district, elle s'est rendue en cortège à la salle du banquet.

Voici l'itinéraire suivi par la société: De la salle, située, comme nous l'avons dit, coin Grands Hommes et Champs Elysées, elle a redescendu le troisième district jusqu'à la rue d'Enghien, puis ensuite la Levée, la rue Royale; faisant un détour à la rue St-Louis, jelle a suivi la rue des Remparts jusqu'à Canal, longé la rue du Camp jusqu'à la rue Julie et est redescendue par St-Charles jusqu'au Masonic Hall, où l'attendait le banquet.

Le menu qui, par la qualité, le choix des mets et la façon exquise dont le tout était préparé et servi, fait grand honneur à M. Louis Sass, 305, rue Decatur. Hors-d'œuvre, céleri, radis, conserve au vinaigre, soupe aux huitres. Entrées—pâtés d'huitres. Plats froids—veau froid, jambon glacé. Rotis—dindes aux huitres, volaille-salade et dessert riche et bien assorti: tous les fruits que l'on peut se procurer dans notre climat.

Ce qui nous a étonné c'est l'ordre rare qui n'a cessé de régner dans ce banquet, et quand tout a été fini, repas et toasts, deux sortes de choses qui provoquent souvent une gaîté bruyante, la société s'est remise en marche et est rentrée, dans l'ordre le plus parfait, à la salle des réunions, où elle s'est dispersée, au signal du Président.

Nous donnons ici la liste de la direction:

Jno M Manuel, président;
S L Chartier, vice-président;
H Weahan, trésorier;
P J Niefa, secrétaire-archiviste;
A A Pandely, secrétaire aux finances.

Le grand marshal de l'Association, M. Emile G Sanders, était, en cette circonstance, entouré des aides suivants: Louis Sass, J Belcer, H Hanschild, J Slemmer, F J Carreras, H Zender, H Gehbauer et J Schoen.

Quant au Comité des préparatifs, auquel reviennent presque tous les honneurs de la fête de famille, il se composait de MM. Louis Sass, président, H Hanschild, J Roesa Jr, G Beyer, J Balcer, Geo L Rousseau, P J Niefa et J Schoen.

Quant au Comité des préparatifs, auquel reviennent presque tous les honneurs de la fête de famille, il se composait de MM. Louis Sass, président, H Hanschild, J Roesa Jr, G Beyer, J Balcer, Geo L Rousseau, P J Niefa et J Schoen.

Association de l'armée du Tennessee—Septième anniversaire.—Nous avions reçu, il y a deux jours, une invitation d'un style fort humoristique, au banquet par lequel l'Association de l'Armée du Tennessee, devait célébrer, hier soir, 7 avril, le septième anniversaire de sa fondation, à la Nouvelle-Orléans.

Cette invitation avait atteint le but qu'elle poursuivait, et, hier soir, à six heures et demie, fidèle à la consigne, nous prenions gaîment possession de notre place. Mais nous comptions sans les émotions inséparables d'une pareille réunion.

Il paraît que depuis deux ans environ, la malheureuse fille avait noué des relations illicites avec son meurtrier, le nommé Forster Chase, homme de sa race.

Afin d'y mettre un terme, la mère de la jeune mulatresse avait fait entrer celle-ci au service d'une famille. Plusieurs semaines s'étaient déjà écoulées depuis que la malheureuse fille avait rompu avec sa vie déréglée, lorsque dimanche dernier, son amant, résolu à la revoir et à la poursuivre encore de ses obsessions, alla la trouver dans la maison où elle travaillait en qualité de gardienne d'enfant. Chassé par le monsieur de la maison avec défense d'y jamais remettre les pieds, Chase attendit l'occasion de rencontrer la fille dans la rue. Cette occasion ne devait pas se faire attendre bien longtemps, car dans la soirée du même jour, il se trouva face à face avec elle rue des Français, près de la rue des Remparts.

Sous le coup de la colère de se voir abandonné par la femme qu'il aimait, Chase l'arrêta et ne put s'empêcher de lui reprocher très amèrement son indifférence.

Mais Marie Prévot resta sourde à ses reproches et le repousse avec dédain. Ce fut alors la goutte qui fit déborder la coupe. Chase entra en fureur et ne mit plus de borne à sa cruauté Il la frappa au visage du poing, tira de sa poche un revolver et fit feu quatre fois sur sa victime, l'atteignant deux fois à la tête et la blessant mortellement.

Voyant la malheureuse insensible et gisant à ses pieds, il plaça son arme au niveau de sa tête et se fit une blessure. La balle ne fit qu'effleurer le crâne, mais Chase chancela et se laissa choir. La raison lui revint de suite après, et il voulut s'enfuir. Deux messieurs qui avaient été témoins de la scène, l'appréhendèrent au collet et le désarmèrent.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital de charité où des soins leur furent donnés par le Dr Jamison. La blessure de la femme, plus grave que celle de l'homme, causera probablement la mort.

A une heure très avancée de la nuit dernière, la femme était à l'agonie: à l'heure où paraîtront ces lignes elle aura selon toute probabilité, cessé de vivre.

Le Decoration Day.—Il est bon, il est noble qu'un jour tout au moins, chaque année, on aille en pèlerinage dans les lieux de repos où dorment ceux qui sont tombés pour le pays, en défendant ce qu'ils ont jugé être la cause de la justice, du droit. Ce spectacle si pieux, si décond en leçons, les fait unitie fois plus imposant encore quand à ce pèlerinage participent avec un égal respect les deux camps qui s'entretusient hier, qui se donnent aujourd'hui la main.

Telle est la scène qui, une fois de plus, s'est produite, ici, dimanche dernier, 6 avril, jour consacré. Mais, si le système des tombes confédérées.

Dans tous les cimetières où sont couchés les nôtres, étaient venus se recueillir, s'agenouiller ceux qui combattirent jadis dans les rangs du Nord, avant bien des ceux qui s'abritèrent pour le Sud.

Cette communion est le plus éloquent démenti qui se puisse donner à ceux qui prétendent encore que le retour à l'Union n'est pas franc, n'est pas complet. Partout on pouvait voir les soldats de la Grande Armée de la République apporter leurs offrandes à nos morts; la lutte se renouvelait entre eux et nous; mais cette fois lutte de respect, devant des ceremonies honorés de tous, et dont le silence même parle encore de cette vertu, bien entre toutes, le patriotisme, et la gloriole.

Scène émouvante, en vérité, que celle de ces hommes qui saluent ainsi les victimes du devoir, sous quelque drapeau qu'elles aient combattu.

Nous avons rapporté une impression, triste sans doute, mais douce aussi, mais salutaire de notre visite faux divers cimetières de la Nouvelle-Orléans.

Au Greenwood Cemetery, on se tenait Mme Louis Adams, présidente du Monumental Association, c'était tout un monde d'offrandes florales que venaient lui présenter les soldats des deux camps: Armée du Tennessee, Armée du Nord de la Virginie, la Washington Artillery, la Grande Armée de la République. Il était facile de voir que ces sources, au caractère sacré, avaient été composées avec piété, avec amour; ils avaient revêtu mille et une formes, plus ingénieuses, plus touchantes les unes que les autres.

Et cette même abondance, cette même diversité se montraient non seulement au Greenwood Cemetery, au Confederate Soldier's House, mais partout où dort ici un soldat de notre Louisiane, un soldat du Sud.

Il nous faudrait des colonnes pour décrire une description de ces couronnes, de ces croix, de ces bijoux faits de fleurs, envoyés à tous ces héros ignorés, dont les sépulcres sont gardés par l'affection, par la religion d'un peuple entier.

Contentons-nous de citer les offrandes de Mlle Mamie Hill, la fille du général D. H. Hill; celle qu'a présentée le colonel Geo. Drury, au nom du Post No 1 G. A. R.; celle du Post No 3 G. A. R.; celle de l'Armée du Tennessee, du Washington Artillery, de l'Armée du Nord de la Virginie. Tout cela brillait par l'élégance et l'invention.

Des allocutions parties du cœur, profondément senties, ont été prononcées par le colonel Geo. Drury, le major Hall, le major Dennes, et quelques toutes parlaient d'événements sur lesquels plus de vingt ans ont déjà passé, il était facile de lire sur les visages troublés, dans les regards mouillés, les sentiments de douleur et de vénération qu'elles faisaient naître.

Nous sommes heureux de le dire, l'hommage a été grandiose; jamais cette fête des tombeaux n'avait eu un caractère plus grandiose et plus poétique tout à la fois.

Les républiques ne sont donc pas toujours ingrates; la nôtre sait qu'elle s'honore en honorant ses morts. Qu'elle garde de longtemps, qu'elle garde toujours ce culte. Il est un grand exemple, il enfante les grands citoyens.

Le patriotisme ne finit pas à la tombe; il y revit, au contraire, il y parle par des voix muettes, par des voix, pourtant, écoutées; il s'y dresse comme la croix qui la surmonte et la sanctifie, en montrant le chemin qui mène à Dieu.

Dormez donc, ô morts! dormez en paix votre dernier sommeil. Le pays que vous avez aimé, que vous avez défendu, s'est souvenu de vous, il vous a gardé de vos cendres.

Et quand une population se prosterne ainsi devant vous, on se rappelle, malgré soi, la parole du grand apôtre, redite par Bossuet:

O mors ubi victoria tua! O mort, où donc est ta victoire!

Incendies.—Dimanche matin, vers une heure, un incendie a éclaté dans une maison en bois à deux étages, située à Algier, au coin de la rue Patterson et de l'Avenue Canal, maison occupée et possédée par M. Michael Rooney. La perte est totale et s'élève à $2500. Les flammes ont atteint la maison contigüe appartenant à M. E. M. Robelot, et l'ont également réduite en cendres. Le feu a pris naissance dans un magasin d'épiceries établi au rez-de-chaussée de la première maison, et est l'œuvre d'un incendiaire.

La conduite courageuse de MM. George Uhler et Robert S. Pane mérite une mention. Ces deux messieurs ont arraché aux flammes toute la famille de M. Rooney, en lui donnant l'alarme. Il ont aussi, au péril de leur vie, enlevé de leurs lits plusieurs enfants qui, livrés à eux seuls, eussent été impuissants à se sauver.

Dans la journée, dimanche encore, vers une heure de l'après-midi, un incendie s'est manifesté au troisième étage du magasin en briques, rue de Chartres, 34, possédé par M. Brandner, et occupé comme magasin par M. T. Lilienthal.

La bâtisse a été endommagée pour une somme de $700 environ, et le fonds de marchandises qui s'y trouvait, pour une somme beaucoup plus considérable, $3000.

La perte sur la bâtisse et sur les marchandises est pleinement couverte par des assurances dans des compagnies locales.

La maison voisine a subi également des avaries; elle est occupée par M. A. Dagorat, marchand de modes.

L'on a cependant été dégâts insignifiants au magasin, 36 rue de Chartres.

On ne sait à quelle cause attribuer l'incendie. La bâtisse, à l'heure où le feu a éclaté, était close, et personne ne s'y trouvait.

Hier, un peu après onze heures du matin, une maison en bois à un étage, située coin des rues Jena et Tchoupitoulas, a été la proie des flammes. La perte est évaluée à $2,000; elle est couverte en partie par une assurance à la Compagnie des Marchands.

Une maison en bois à deux étages, adjacente à la première, a, elle aussi, été consumée complètement. Elle était habitée par deux familles, celles de Mme Harris et de André Borde.

Des dégâts ont été causés à plusieurs maisons du voisinage, par des étincelles s'échappant du foyer de l'incendie.

Encore un désastre dont l'origine reste ignorée.

On lit, dans le *Temps*, de Paris:

En vérité, M. de Bismarck pourra s'amuser s'il lit les singuliers éloges et les critiques plus singulières encore de quelques-uns de nos journaux radicaux. Ce n'est pas lui qu'on surprendra jamais à la recherche de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel. Il sait non-seulement ce qu'il veut, mais on ne le voit point bouder devant les conditions de ce qu'il veut. Nos radicaux trouvent étrange qu'il présente au Reichstag en même temps une loi d'exception contre les socialistes et un projet socialiste d'assurance pour les ouvriers. Rien pourtant de plus logique, et le chancelier a expliqué la corrélation des deux projets d'une façon lumineuse:

"En présentant la loi contre les socialistes, les gouvernements, notamment l'empereur, et, si je ne me trompe, la majorité du Reichstag, ont assumé en quelque sorte un devoir et ont promis que des mesures ayant pour but d'améliorer le sort des ouvriers iraient de pair avec les mesures contre les socialistes, dont elles sont le complément. Si vous êtes décidés à ne pas apporter d'améliorations au sort de la classe ouvrière, je comprends que vous repoussiez la loi contre les socialistes. Il serait injuste, en effet —telle est du moins mon opinion—d'empêcher toute une classe de nos concitoyens de se défendre et, en même temps, de leur refuser l'appui dont ils ont besoin pour remédier à leur mécontentement justifié."

Que répondre à cette argumentation? Pour autant que vous laisses la liberté aux citoyens, pour autant vous leur abandonnez le soin de régler leurs affaires et dégagez votre propre responsabilité. Mais il est clair aussi que, dans la mesure où vous leur enlevez leurs droits et leurs facultés naturelles, dans cette mesure ainsi vous devenez responsables de leur sort. S'il est logique que le despotisme soit socialiste, il est non moins impossible que le libéralisme le devienne jamais. Ce sont deux systèmes de gouvernement, deux manières de comprendre l'organisation de la vie sociale entre lesquelles il faut choisir. Mais il est aussi puéril de reprocher au libéralisme de n'être pas socialiste qu'au despotisme paternel de n'être pas libéral.

Aussi n'est-ce pas dans le socialisme lui-même que M. de Bismarck voit l'ennemi à combattre. Il espère bien, en donnant quelques satisfactions à la classe ouvrière et en contenant par des lois exceptionnelles les meneurs du parti, en avoir toujours promptement raison. Non, l'ennemi pour lui n'est pas là. Il est dans le libéralisme et dans ce qui en est l'expression politique la plus exacte qu'on en ait encore trouvée, le gouvernement parlementaire. C'est à ces M. Lasker et à ses amis que le chancelier réserve les éclats de sa colère; c'est aux libéraux qui rêvent un ministère responsable qu'il fait les plus dures leçons: c'est à la liberté en un mot qu'il adresse ses plus mordants sarcasmes. N'a-t-il pas trouvé l'autre jour cette admirable définition du mot *libéral*, synonyme, a-t-il dit, d'*intolérant*, d'*égoïste* et d'*autoritaire*, et, selon un procédé oratoire qui, paraît-il, ne manque jamais son effet, n'attirait encore montré à son auditoire la force libérale et républicaine comme un monstre ivre pour donner à tous une leçons de sobriété? Il paraît qu'en France le seul droit du citoyen est de mourir de faim, sans que l'Etat puisse l'en empêcher. Mais, si le système libéral issu de la Révolution de 1789 a produit des résultats économiques si désastreux, pourquoi donc tant d'ouvriers allemands viennent-ils chercher chez nous le pain qu'ils ne trouvent point chez eux sous le régime paternel dont l'histoire les a gratifiés? Nous ne songeons pas à répondre au patron du socialisme d'Etat. Nous voulons seulement montrer combien du moins il est ceux qui nient dans sa haine de la liberté et son but le plus net, se gagne la campagne. Ceux-ci feraient bien d'apprendre de lui à mettre quelque logique dans leurs théories.

La question des attentats révolutionnaires est à l'ordre du jour dans la plupart des pays du vieux monde. Le gouvernement autrichien vient de soumettre sa capitale à un régime exceptionnel et rigoureux, au moment même où le chancelier allemand demande au Parlement de l'empire la prolongation des pouvoirs discrétionnaires dont, depuis six ans déjà, il s'est fait armer contre les socialistes.

Les sévérités de la police russe demeurent impuissantes contre l'audace des nihilistes. Des proclamations affichées contre les murs de Saint-Pétersbourg menacent de mort quiconque livrerait des indications sur les meurtriers, restée inconnue, du colonel Soudekine. L'aide de terre elle-même se demande et la menace de la dynamite ne fera pas céder son respect religieux de la liberté individuelle, et n'exigera pas l'adoption, sur le territoire britannique, de quelques unes des mesures extraordinaires dont il s'est armé et jusqu'à présent le privilège.

Une dépêche datée de Madrid, 20, mars, annonce que de nouveaux pourparlers sont engagés entre les cabinets de Madrid et de Londres relativement à la condition dont traité anglo-espagnol, mais l'Angleterre insiste pour obtenir l'exécution de la convention signée par le cabinet Posada Herrara, et le cabinet de Madrid prévoit, au contraire, que les Cortes refuseront d'accepter cette convention tant qu'elle ne sera pas modifiée.

—Le Bureau de Santé de l'Etat se réunit jeudi prochain. Ses nouveaux membres seront admis à occuper leurs siéges.

—Une enquête sera ouverte très prochainement par le coroner relativement au meurtre du nommé John Smith par Thos. McCrystal.

—Un nommé John Stirk, vieillard d'un âge très avancé, vient d'être brutalement assailli et battu, par Matthew Faust. Les mesures nécessaires seront prises pour traduire l'assaillant en cour de police correctionnelle.

LA SEMAINE SAINTE A L'EGLISE ST ALOYSIUS.—Le jeudi, vendredi et samedi, l'office du matin aura lieu à 7 heures.

Le soir, mardi, jeudi et vendredi, sermon à 7 heures.

Le jeudi soir, le chœur chantera quelques strophes du Stabat de Rossini.

Le vendredi, le "New Orleans Quartette club" chantera le "Miserere d'Allegri.

Dimanche, jour de Pâques, les messes se diront aux heures ordinaires. A la grand'messe, sermon d'adieu du père Aignepe.sé.

Nous lisons, dans le *Figaro*, de Paris:

Une nouvelle très grave, intéressant l'univers catholique, est apportée par la *Défense*. Un correspondant particulier de ce journal à Rome, on la *Défense* s, comme on sait, des attaches avec le Vatican, donne comme arrêté définitivement en principe la résolution du Saint Père de quitter Rome et d'aller s'établir en dehors de l'Italie.

Ce n'est pas la première fois que cette question est agitée: mais d'après le correspondant de la *Défense*, les derniers incidents italiens auraient précipité le dénonement.

"Il y a quelques mois déjà, Sa Sainteté déclarait devant les cardinaux que la situation faite au Siège apostolique devenait de plus en plus intolérable. Depuis lors, le gouvernement italien s'a point changé d'attitude vis-à-vis de son auguste prisonnier. Bien au contraire, il s'est fait une joie perfide d'accentuer le conflit survenu entre les deux pouvoirs, et l'issue malheureuse du procès de la Propagande témoigne hautement de ces dispositions hostiles du Quirinal.

"Je crois être en mesure de vous affirmer que, spécialement cette question de la Propagande qui a fait examiner par le chef suprême de l'Eglise l'éventualité d'une translation de la chaire du prince des apôtres. On sait que le verdict de la cour de cassation porte contre le gouvernement cosmopolite ait atteint la puissance spirituelle de la Papauté et met en péril la liberté de l'Eglise.

"Dès lors, Léon XIII, qui a été jusqu'ici d'une admirable longanimité, a mis fin aux dernières hésitations; et l'on va jusqu'à dire que le départ de Rome est décidé en principe, si les circonstances ne viennent pas modifier les résolutions du Saint-Père."

Le correspondant ajoute que le choix de la nouvelle résidence du Saint-Siège n'est pas encore arrêté, ce qui permet de supposer que le transfert n'est pas encore tout près de s'accomplir. Du reste, le jour où les choses en seront venues là, le Saint-Père ne sera point embarrassé.

"Plusieurs gouvernements lui ont offert des résidences comme par le passé; je crois savoir qu'il choisirait de préférence l'île de Malte qui jouit d'une cédée par l'Angleterre. Au reste, je le répète, ce point secondaire n'est pas encore réglé, pas plus que l'époque du départ. Mais la lumière se fera dans un avenir qui ne saurait être éloigné."

Berlin, 20 mars, 8 h. 12, matin.

Les journaux berlinois reproduisent un article de la *Gazette de Cologne* annonant l'armée anglaise d'avoir fusillé les prisonniers et achevé les blessés, après la bataille de Tamanieb comme après celle de Tel-el-Kebir.

Le mouvement organisé par les catholiques de la Suisse, en vue d'un appel au peuple sur quatre lois et arrêtés fédéraux voté par les Chambres en décembre, a réussi. Plus de 100,000 pétitionnaires ayant réclamé un *referendum*, le Conseil fédéral a résolu de soumettre au peuple lesignatre lois et arrêtés en question. Le votation populaire a été fixée au 11 mai.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mariage de Mlle Goddard et du prince Poniatowski.

Paris, 6 avril—Le mariage de Mlle Ely Goddard et du prince Poniatowski a eu lieu à l'Eglise américaine et ensuite à l'Eglise St-Pierre. Le mariage civil s'est f